

RG 80 - KÉRATOCONJONCTIVITES VIRALES



Désignation des maladies	Liste indicative des principaux travaux susceptibles de provoquer les maladies
A. Kératite nummulaire sous-épithéliale	Tous travaux effectués par le personnel de soins et assimilé, de laboratoire, de service et d'entretien, mettant au contact direct ou indirect de malades porteurs de ces affections
B. Kératite superficielle ulcéreuse avec conjonctivite associée	
C. Conjonctivite hémorragique	
D. Conjonctivite œdémateuse avec chémosis	
E. Conjonctivite folliculaire avec ou sans participation cornéenne	

Quelle est la nuisance ?

Les kératoconjunctivites épidémiques sont dues à des adénovirus, virus nus qui résistent aux agents chimiques et physiques ainsi qu'aux variations de pH, ou à des herpès virus.

Tous deux sont classés dans le groupe 2 des agents biologiques pathogènes, c'est-à-dire qu'ils peuvent provoquer une maladie chez l'homme et constituer un danger pour les travailleurs.

Le virus se transmet par contact des muqueuses de l'œil avec des mains, des solutions ou des objets souillés ou mal désinfectés.

Comment reconnaître l'affection ?

Etant donné qu'il y a plusieurs types de maladies, il y a plusieurs symptômes et plusieurs descriptions cliniques :

- **Kératite nummulaire sous-épithéliale** : C'est une inflammation qui touche les couches de la cornée sous l'épithélium, la couche superficielle . Elle se traduit par un œil rouge avec un cercle rouge, de la douleur parfois violente, de la photophobie et des larmoiements
- **Kératite superficielle ulcéreuse avec conjonctivite** : C'est une inflammation, une altération de la couche superficielle (épithéliale) de la cornée qui se traduit par un œil rouge avec un cercle périkeratique (rougeur plutôt autour de la cornée, respectant la conjonctive palpébrale s'il n'y a pas de conjonctivite associée). Elle est accompagnée de douleurs, de photophobie et de larmoiements
- **Conjonctivite hémorragique** : La conjonctivite est une affection de la conjonctive, une muqueuse oculaire de contact chargée de protéger l'œil des agressions extérieures. Elle se manifeste par une sensation de gêne, de cuisson, de corps étranger, de sable dans les yeux, une douleur superficielle, une photophobie ou des démangeaisons, ainsi que par une rougeur de l'œil et un larmoiement réflexe. Une conjonctivite est dite hémorragique lorsque des suffusions hémorragiques apparaissent sur la conjonctive, signe d'un stade plus avancé.
- **Conjonctivite œdémateuse** : Un œdème se manifeste par un gonflement de la conjonctive bulbaire (le chémosis, formant un bourrelet autour de la cornée) et plus rarement des paupières
- **Conjonctivite folliculaire** : Une conjonctivite est dite folliculaire lorsqu'existent des follicules sur les faces internes conjonctivales des paupières. Les follicules sont des petites structures rondes et translucides sur l'œil. Cet aspect est évocateur d'une origine virale

Quelles sont les professions exposées ?

Les professions exposées sont les suivantes :

- personnels de soins et assimilés
- Personnels de laboratoire
- Personnels de service
- Personnels d'entretien

Cette exposition a lieu lorsqu'ils effectuent des travaux les mettant au contact direct ou indirect avec des malades porteurs de ces affections.

Comment prévenir l'affection ?

La prévention de la maladie s'effectue de deux façons, technique et médicale.

La première a pour but de limiter l'exposition autant que possible et au moins inférieure aux valeurs limites d'exposition professionnelles. Elle s'articule autour des points suivants :

- Respecter les mesures de nettoyage et de désinfection du matériel et des solutions entrant en contact avec les muqueuses oculaires
- Porter des gants à usage unique lorsque le personnel entre en contact direct ou indirect avec un patient soupçonné de kératoconjonctivite virale
- Porter de lunettes de protection lors de la manipulation de liquides contaminés
- Informer et former le personnel sur les risques présentés par cette maladie et les précautions à prendre aux différents postes de travail

NB : Le lavage des mains ne suffit pas car il ne détruit l'herpès virus

La prévention médicale quant à elle, consiste en plusieurs types d'examens médicaux :

- Examen initial : Il vise à rechercher des antécédents oculaires graves, des antécédents de conjonctivites virales, particulièrement de conjonctivite herpétique avec complications, et des affections cornéennes qui peuvent faire discuter l'aptitude avant affectation à certains postes exposés. Il a aussi pour but d'informer du risque, de sensibiliser à l'hygiène et au fait de ne pas négliger une conjonctivite débutante
- Examen périodique : Il a pour but de renouveler l'information sur le risque et de sensibiliser au fait de ne pas négliger une conjonctivite débutante
- En cas de constatation d'un cas dans l'entreprise : Pratiquer un examen médical de tous les travailleurs susceptibles d'avoir été exposés sur le même lieu de travail